

LES ATTRIBUTS DE L'AUDIT EXTERNE POUR UNE INFORMATION FINANCIERE DE QUALITE

Dr .HAMIDOUCHE M'hamed
Université Djilali Bounaama à Khemis Miliana

BELHADI Abdessamed Doctorant
Université Djillali Liabes à Sidi

Résumé :

L'économie actuelle se caractérise par une intensification des asymétries d'information sur l'ensemble des marchés et que les régulateurs n'arrivent pas à l'atténuer. Les différents mécanismes de gouvernance basés sur la transparence afin de faire régner la confiance des investisseurs et notamment les marchés financiers, néanmoins, la certification des états financiers par un auditeur externe doté de la compétence et d'une indépendance sans équivoque et possédant les qualifications requises constituent un signal fort et rassurant. C'est dans cette optique que nous rappelons les deux attributs de la qualité de l'audit et la position de l'auditeur au cœur d'une relation d'agence complexe.

Mots clés : Asymétries d'information, indépendance, gouvernance.

Abstract:

The current economy is characterized by an intensification of information asymmetries of about all the markets and which regulators are unable to mitigate. The various governance mechanisms based on transparency in order to build the confidence of the investors in particular the financial markets, nevertheless, the certification of financial statements by an external auditor endowed with the competence and with the unequivocal independence and possessing the required qualifications constitute a strong and reassuring signal. It's from this context that we recall the two attributes of the quality of the audit and position of the auditor in the center of a complex agency relationship.

Keywords: information asymmetry, independence, governance

Bel-Abbès

1- Introduction

L'audit externe joue un rôle important dans notre économie en tant que gardien de confiance, (watchdog, ou guardian of trust¹), il a pour rôle de valider la fiabilité de l'information financière émise par l'entreprise à destination des investisseurs. Selon Prat dit Hauret²: l'auditeur externe est le garant de la transparence de l'information financière, utile à une plus grande démocratie de la vie de l'entreprise, considérée comme un nœud de contrats passés entre la firme elle-même et différents agents qui ont besoin d'être informés sur la santé financière de l'entreprise. Son rôle est de crédibiliser l'information financière publiée par l'entreprise et, pour Watts et Zimmerman³, l'audit externe permet de réduire les coûts d'agence : la mise en place du mécanisme de contrôle limite les coûts de surveillance (monitoring costs), puisque le dirigeant, qui anticipe le contrôle, tiendra compte des risques qu'il encourt si ses actes sont découverts. Partant de la théorie de l'agence qui se fonde sur la séparation partielle de la propriété de la firme et de son management constituent le cadre théorique qui permet de légitimer les missions des auditeurs au sein des entités.

Jensen et Meckling analysent la relation d'agence et la définissent comme "un contrat par lequel une ou plusieurs personnes (le principal ou les principaux) engage(nt) une autre personne (l'agent) pour accomplir en leur nom, ce qui implique la délégation à l'agent un certain pouvoir décisionnel⁴. La relation d'agence définit la problématique de la divergence d'intérêts qui existe entre les principaux acteurs (ou agents) d'une société.

Les intérêts entre agent et principal engendrent des coûts d'agence qui prennent trois formes : des coûts de contrôle du principal sur l'agent, des coûts d'engagement qui garantissent le principal contre d'éventuelles actions contraires à ses intérêts par l'agent et une perte résiduelle irréductible⁵. Les dépenses de contrôle proviennent de la rédaction et de la surveillance du respect des conventions passées entre le principal et l'agent qui limitent la liberté de ce dernier⁶. En ce qui concerne les coûts d'engagement, ils en résultent de la rédaction par l'entreprise des rapports financiers et de la réalisation d'audits par des experts extérieurs à l'entreprise. À ces coûts de contrôle, on peut ajouter ceux qui proviennent des incitations que le principal peut produire en direction de l'agent, par exemple la participation au capital. L'incitation représente un mécanisme de rémunération, pris au sens large et, les agents qui les conduisent ont intérêt à respecter leurs engagements⁷.

La théorie de l'agence se distingue d'une part, par l'approche normative qui affirme que les choix contractuels des individus s'expliquent par la recherche d'une plus grande efficacité et que

¹ Shapiro S, the social control of impersonal trust, American Journal of Sociology, vol 93, n° 3, 1987, p 635.
² Prat dit Hauret C, l'indépendance du commissaire aux comptes : cadre conceptuel et analyse empirique, thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Montesquieu-Bordeaux IV, France, 2000, p 50.
³ Ross L.WATTS & Jerold L.Zimmermann, positive accounting theory, Prentice Hall, contemporary topics in accounting series: cta, Edition: 1, 1985.
⁴ JENSEN Michael .C & MECKLING William H.H, theory of the firm managerial behavior, agency costs and ownership structure, Journal of Financial Economics, october, volume 3, n° 4, 1976, p 313.
⁵ GABRIE Hubert et JACQUIER Jean-Paul, la théorie moderne de l'entreprise, l'approche institutionnelle, Economica, France, 1994, p 247-248.
⁶ GABRIE Hubert et JACQUIER Jean-Paul, opcit, p 247.
⁷ BROUSSEAU Eric, l'économie des contrats, technologie de l'information et coordination interentreprises, PUF : Économie en Liberté, France, 1993, p 77.

des mécanismes tels que la concurrence assurent une convergence vers une efficacité sociale maximale (cette approche étudie la nature des contrats entre individus disposant de stocks d'informations et de préférences différents). Et d'autre part, la démarche positive qui considère que les comportements d'agents individualistes permettent de comprendre leur décision et non pas de prouver leur efficacité. Les choix contractuels sont faits par les individus et rien ne garantit que cela ne conduise à un optimum social. L'approche positive prônée par Jensen et Meckling et Alchian, Demsetz⁸ s'intéresse directement aux problèmes de fonctionnement des organisations (cette approche s'intéresse aux mécanismes réellement mis en œuvre par les agents économiques quand ils sont confrontés à des relations d'agence).

2- L'audit externe (définition et objectif)

La définition de l'audit telle qu'elle est proposée par la profession exprime de façon simple sa finalité : l'audit financier est l'examen auquel procède un professionnel compétent et indépendant en vue d'exprimer une opinion motivée sur la régularité et la sincérité des comptes d'une entreprise donnée⁹. Il consiste en un examen critique des états financiers qui comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe afin d'émettre un jugement à leur sujet. L'objectif attendu du processus d'audit est la « certification » des comptes annuels de l'entreprise, c'est-à-dire la reconnaissance de leur « régularité » et de leur « sincérité » afin de fournir une « image fidèle » des opérations de l'exercice écoulé et de la situation financière à la fin de cet exercice. Mikol¹⁰ donne plus de sens à cette terminologie et définit :

- La régularité se résume à la conformité des comptes vis à vis la réglementation et aux principes comptables généralement admis. La réglementation se compose des textes législatifs ou réglementaires, mais aussi des règles fixées par la jurisprudence et des normes élaborées par les organisations professionnelles ;
- La sincérité représente l'application de bonne foi des règles et des procédures comptables et qui dépendent de la connaissance que les responsables des comptes ont de la réalité. Elle implique l'évaluation correcte des valeurs comptables et une appréciation raisonnable des risques et des dépréciations ;
- Le respect de l'image fidèle consiste à choisir, parmi les méthodes de présentation ou de calcul envisageables, les mieux adaptées à la réalité de l'entreprise et à fournir les informations nécessaires à leur compréhension, en particulier dans le cadre de l'annexe.

L'appréhension d'organismes régulateurs et normalisateurs trouve toute son fondement face aux défis de fraudes significatives amenant à des faillites tels le cas d'Enron, d'Xerox, du Crédit Lyonnais, et de Shneider et autres..... Ces phénomènes ont soulevé la problématique portant sur la finalité et la qualité de l'audit externe comme mécanismes de contrôle de la latitude discrétionnaire des gestionnaires¹¹.

3- L'évolution de l'audit

⁸ ALCHIAN Armen .A & DEMSETZ Harold, production, information costs, and economic organization, the American Economic Review, Volume 62, n° 5, december, 1972, p 777-795.

⁹ Rafféreau J, Dufils P et de Ménonville D, l'audit financier, PUF, que sais-je, n° 2852, France, 1994.

¹⁰ Mikol Alain, les audits financiers, Paris : Éditions d'Organisation, 1999, p 55.

¹¹ Charreaux Gérard, mode de contrôle des dirigeants et performance des firmes, Revue d'Économie Industrielle, hors-série, 1^{er} trimestre, 1995, p 135-172.

Les premières démarches de normalisation et de contrôle des comptes remontent à l'Antiquité. Les Sumériens du deuxième millénaire avant J.C avaient déjà compris l'utilité d'établir une information objective entre partenaires économiques. Le fameux code d'Hammourabi ne se contentait pas de définir des lois commerciales et sociales générales, mais mentionnait explicitement l'obligation d'utiliser un plan comptable et de respecter des normes de présentation afin d'établir un support fiable de communication financière. Plus tard, dès le IIIe siècle avant J.C., les gouverneurs romains ont nommé des questeurs chargés de contrôler les comptabilités de toutes les provinces. C'est de cette époque que provient l'origine du terme « audit », dérivé du latin *audire* qui veut dire « écouter ». Les questeurs rendaient en effet compte de leur mission devant une assemblée constituée d'auditeurs¹². Par la suite, le développement des pratiques de contrôle des comptes a accompagné l'évolution générale des structures économiques et des grandes organisations administratives et commerciales.

Ainsi, en 1319, dans l'ordonnance de Philippe le Long qui codifia ce qui devint la Cour des Comptes, la fonction d'auditeur désignait déjà le premier grade de la hiérarchie¹³. Ce n'est cependant qu'à partir du XIXe siècle que ces pratiques se sont développées de manière systématique, tant dans leur ampleur que dans leurs méthodes en parallèle avec l'émergence de l'entreprise moderne. C'est à cette époque que remonte l'apparition progressive de l'audit sous la forme telle connue actuellement. Ce développement s'est effectué selon trois grandes phases historiques¹⁴ :

- Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la finalité de l'audit était orientée principalement vers la recherche de la fraude. Les modes de contrôle étaient donc axés vers la vérification détaillée, voire exhaustive, des pièces comptables;
- À partir du début du XX^e siècle, la nécessité d'émettre un jugement sur la validité globale des états financiers apparaît parallèlement à la recherche de fraudes ou d'erreurs. Les méthodes de sondages sur les pièces justificatives, par opposition à leur vérification détaillée, font leur apparition. Cette évolution a été imposée par la forte croissance de la taille des organisations contrôlées qui a augmenté le coût des audits;
- Après le milieu du XX^e siècle, la finalité affirmée de l'audit se limite désormais à l'émission d'un jugement sur la validité des comptes annuels. Par ailleurs de part, l'importance donnée à la revue des procédures de fonctionnement de l'organisation s'accroît progressivement pour devenir aujourd'hui primordiale. En effet, face à l'augmentation de la taille et de la complexité de l'organisation, les auditeurs ont peu à peu assimilé l'intérêt de la qualité des procédures internes pour s'assurer de la fiabilité des informations produites par le système comptable¹⁵.
- Et enfin, durant le début des années soixante-dix, les normes de révision, édictées par l'American Institute of Certified Accountants (AICPA) ont fait l'objet de Statements on Auditing Standards (SAS). La Grande-Bretagne créa en 1976 un Auditing Practice Committee (APC) chargé de publier des auditing standards (normes

¹² Raffegeau et al, opcit, 67.

¹³ Robert OBERT et Marie-Pierre MAIRESSE, comptabilité et audit : manuel et applications, 2^{ème} édition, D.S.C.G 4, Dunod, Paris, 2009, p 402.

¹⁴ Carpenter B.W & Dirsmith M.W, sampling and the abstraction of knowledge in the auditing profession: an extended institutional theory perspective, Accounting, Organizations and Society, volume 18, issue n° 1, 1993, p 54.

¹⁵ Olivier HERRBACH, le comportement au travail des collaborateurs de cabinets d'audit financier : une approche par le contrat psychologique, thèse de doctorat en Sciences de gestion, Université des sciences sociales de Toulouse I, 2000, p 17.

d'audit). Puis, l'International Federation of Accountants (IFAC), créé en 1977 a mis en place à cette date une commission permanente, l'International Auditing Practices Committee (IAPC), devenue depuis International Auditing and Assurance Standard Board (IAASB), chargée d'analyser les pratiques d'audit dans le monde. Enfin, les référentiels (cadres conceptuels) des normes professionnelles de l'Ordre des experts-comptables et des commissaires aux comptes, distinguent la mission d'audit des autres missions (mission d'examen limité, mission de présentation, autres interventions définies, etc.)¹⁶.

Ainsi, les étapes de l'évolution de l'audit identifiées dans le tableau ci-dessous sont liées aux faits historiques suivants :

- Jusqu'au 17^{ème} siècle, les états, royaumes et églises étaient, les seules entités dont le patrimoine avait une masse méritoire d'un contrôle protecteur ;
- Le contrôle de l'Etat se formalise par la création de la Cour des Comptes en France en 1807. Les ordonnances et codes commerciaux cherchent à protéger les faillites frauduleuses au début de la période du capitalisme populaire. Les lois sur les sociétés cherchent à protéger les actionnaires contre la malhonnêteté des capitalistes ;
- La fin du 19^{ème} siècle et début du 20^{ème} siècle connaît la publication des premiers textes sur les techniques de l'audit ;
- Aux USA, la norme SAP 1 (Statements on Auditing Procedures), intitulée «Extension of Auditing Procedure», publié en 1939, par l'American Institute of Certified Public Accountants (AICPA) éloigne l'auditeur de son objectif initial de détection des fraudes et le rapproche de celui de la certification, de la sincérité et de la fidélité des comptes du client. Suite à cette norme, la SEC* ainsi que le public font pression sur la profession pour qu'elle clarifie sa responsabilité dans la détection des fraudes. À partir de 1941, les rapports d'audit externe commencent à faire mention des principes comptables généralement admis. Le reste du monde renforce les obligations du contrôle légal notamment dans le code du commerce ;
- En 1961, l'AICPA élabore SAP n° 30 "responsibilities and functions of the independent Auditor in the examination of financial statements" est élaboré par l'AICPA. Cette norme admet que les auditeurs doivent être conscients de la possibilité de fraude durant un audit.
- En 1977, il est publié la norme SAS 16 (Statement on Auditing Standard) intitulée "the independent auditor's responsibility for the detection of errors or irregularities" par l'AICPA. En 1978, the Foreign Corrupt Practices Act impose des noms de contrôle interne pour lutter contre les actes illégaux. Durant cette même année, la Cohen Commission livre son rapport émet des recommandations et des conclusions concernant la responsabilité des auditeurs dans la détection des fraudes. La commission Cohen a été fondée et mandatée par l'AICPA afin de formuler des recommandations sur les responsabilités des auditeurs externe et de réduire l'expectation gap** et cela,

16 Robert OBERT et Marie-Pierre MAIRESSE, opcit, p 402.

* Securities and Exchange Commission (SEC) organisme américain de réglementation et de contrôle de la bourse.

** *L'expectation gap* est la différence entre les niveaux de performance attendue par chacun des utilisateurs des états financiers et de l'auditeur. L'expectation gap est définie également comme la différence entre la qualité attendue de l'audit et la qualité offerte par les standards d'audit. Pour d'autres chercheurs, il s'agit plutôt de la différence entre les attentes du public et le service fourni réellement par la profession d'audit.

suite au scandale Equity Funding de 1973 où des polices d'assurances étaient créées de manière fictive grâce à un système informatique ;

- En 1987, la commission Treadway aborde la communication financière frauduleuse «national commission on fraudulent financial reporting» et, en 1988, la publication du SAS n° 53 «the auditor's responsibility to detect and report errors and irregularities par l'AICPA ;

- Et au début des années 90, le débat international sur la relation et la distinction entre audit et conseil est lancé. En 1998 avec l'élaboration de la norme SAS 82, « consideration of fraud in a Financial statement audit », que l'expression «fraude» apparaît pour la première fois dans le titre d'une norme. Cette norme marque la volonté de l'AICPA de clarifier le rôle des auditeurs sur leur responsabilité dans les fraudes. En application de la norme SAS 82, les auditeurs doivent documenter leur évaluation du risque de fraude et leurs modifications du plan d'audit si des conditions de fraude potentielle apparaissent durant l'audit ;

- À la fin des années 90, acceptation Européenne des normes comptables et financières internationales et au début de 2000, une directive comptable Européenne sur la juste valeur est publiée.

- Le 23 janvier 2002, suite à l'affaire d'Enron, le Congrès américain vote la loi Sarbanes-Oxley Act qui crée le PCAOB, chargé de superviser les auditeurs des sociétés cotées sur le marché américain. Et afin de réduire les conflits d'intérêts, les auditeurs ne peuvent fournir aux sociétés dont ils certifient les comptes des services autres que ceux directement liés à cette prestation. Durant cette année, la norme SAS 99 améliore la SAS 82 qui insiste sur la notion de scepticisme professionnel que doit intégrer chaque auditeur ;

- Et en 2005, application généralisée dans l'Union Européen des normes comptables et financières internationales. À partir de 2010, beaucoup de pays adoptent les normes internationales d'audit à titre de normes nationales d'audit à travers des lois et/ou de conseil national professionnel*.

Subséquentement, de ce qui précède l'évolution de l'audit est résumée dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Évolution de l'objet de l'Audit à travers le temps

Périodes	Prescription de l'audit	Auditeurs	Objectifs de l'audit
2000 ans avant J.C à 17000	Rois, empereurs, églises et états	Clercs ou écrivains	Punir les voleurs pour détournement de fonds, protéger le patrimoine.

* Les normes internationales d'audit (ISA) ont été rédigées par l'IAASB de l'International Federation of Accountants (IFAC). Elles forment un référentiel de normes adopté par de nombreux pays dont l'Union Européenne pour la certification des comptes annuels et comptes consolidés des entreprises et par certaines organisations internationales pour la certification de leurs comptes annuels. Dans certains pays tel que la France, Les normes ISA ont été retranscrites par le biais des Normes d'Exercice Professionnel (NEP) inscrites dans le cadre de la loi. Les NEP sont d'application impérative pour la certification des comptes. La lecture du texte des normes ISA est complémentaire des NEP dans la mesure où le texte des NEP est très succinct.

LES ATTRIBUTS DE L'AUDIT EXTERNE POUR UNE INFORMATION FINANCIERE DE QUALITE

1700 à 1850	États, tribunaux commerciaux et actionnaires	Comptable	Réprimer les fraudes, punir les fraudeurs, protéger le patrimoine.
1850 à 1900	États et actionnaires	Professionnels de la comptabilité ou juristes	Éviter les fraudes et les erreurs et attester la fiabilité du bilan.
1900 à 1940	États et actionnaire	Professionnel d'audit et de comptabilité	Éviter les fraudes et les erreurs et attester la fiabilité des états financiers historiques.
1940 à 1970	États, banques, et actionnaires	Professionnel d'audit et de comptabilité	Attester la sincérité et la régularité des états financiers historiques.
1970 à 1990	États, tiers, et actionnaires	Professionnel de l'audit et de comptabilité et du conseil	Attester la qualité du contrôle interne et le respect des normes d'audit
À partir de 1990	États, tiers, et actionnaires	Professionnel de l'audit et du conseil	Attester l'image fidèle des comptes et la qualité du contrôle interne dans le respect des normes et la protection contre la fraude internationale.

Source : Lionel Colin et Gérard Valin, audit et contrôle interne, Série Dalloz, 4^{ème} édition, 1992, p 22.

4- L'audit externe et les trois théories : gouvernance, agence et signal

4-1- L'audit externe et la théorie de gouvernance

La gouvernance de l'entreprise est un concept qui ne cesse d'évoluer depuis son émergence vers la fin des années quatre-vingts, dans les débats autour de la problématique de la répartition des pouvoirs au sein des organisations publiques ou privées. Même si les premiers écrits dans ce domaine étaient dominés par l'aspect légal de cette question, la gouvernance couvre maintenant les questions liées aux mécanismes nécessaires à la négociation des différents intérêts de l'organisation. C'est une notion large qui recouvre les différentes manières par lesquelles les individus et les groupes s'organisent pour atteindre des objectifs en communs et minimiser leurs divergences par le biais des mécanismes de gouvernances tel que l'audit externe, ces mécanismes se présentent sous forme de procédure de contrôle interne et externe.

Charreaux croit fermement que les problèmes de gouvernance prennent leurs sources dans la nature divergente des incitatifs et dans l'asymétrie d'information entre les propriétaires et les dirigeants¹⁷. Ces conflits, conjugués avec l'impossibilité de rédiger des contrats complet pouvant ouvrir toutes les éventualités futures, conduisant à des problèmes de gouvernance non résolus et, c'est dans ce contexte que l'audit externe puise sa légitimité en tant que modérateur rapprochant les deux parties divergentes (dirigeants et actionnaires). La théorie de la gouvernance de l'entreprise affirme que la qualité de l'information comptable peut minimiser les coûts d'agence et les coûts financiers.

¹⁷ Charreaux Gérard, pour une gouvernance d'entreprise comportementale : une réflexion exploratoire, Revue Française de Gestion, volume 31, n° 157, juillet-août 2005, 1997, p 215-238 et Gérard Charreaux, le gouvernement des entreprises, théories et faits, Economica, 1997.

Le recours à un auditeur externe et indépendant représente l'un des mécanismes de gouvernance de l'entreprise qui permettent de discipliner les dirigeants¹⁸. L'auditeur légal apparaît comme un agent mandaté par les propriétaires de la firme afin de contrôler et certifier les informations comptables et financières qu'elle produit. De nombreux travaux ont mis en valeur le rôle important de l'audit dans la résolution des conflits entre actionnaires et dirigeant¹⁹. Le rapport émis par l'auditeur est donc pour les tiers un instrument privilégié de contrôle, il constitue un signal qui montre comment l'auditeur a accompli sa mission. La théorie des signaux, dans le prolongement des travaux d'AKERLOF²⁰, SPENCE²¹ et ROSS²², enseigne qu'un signal doit être dénué de toute ambiguïté et doit être transmis en temps opportun. L'auditeur peut cependant adopter un comportement discrétionnaire, ne pas remplir parfaitement le rôle de contrôle et de vérification pour lequel il est mandaté. DE ANGELO²³ et WALLACE²⁴ définissent la qualité de l'audit comme la probabilité jointe que l'auditeur va à la fois découvrir les fraudes ou les irrégularités dans les états financiers du client et qu'il va les révéler. La première probabilité dépend du niveau d'effort engagé dans la mission et des compétences techniques de l'auditeur. La seconde probabilité dépend du niveau d'indépendance de l'auditeur vis-à-vis son client.

4-2- L'audit externe et la théorie de l'agence

La théorie de l'agence considère la qualité de l'information financière divulguée comme moyen efficace pour réduire les coûts de la surveillance des dirigeants par les investisseurs et les créanciers²⁵. Il y'a lieu d'indiquer qu'une information financière de qualité a pour effet l'atténuation des coûts d'agence²⁶. Par ailleurs, une information financière de qualité permet de réduire les coûts financiers occasionnés par les transactions de la firme²⁷. En effet, une information de qualité permet de réduire le niveau d'asymétrie d'information entre les investisseurs et les dirigeants et d'homogénéiser les anticipations des investisseurs. Par conséquent, le coût du capital est appelé à baisser et dans ce cas de figure, le titre boursier prend de la valeur²⁸. Ainsi, la théorie de l'agence constitue le cadre théorique qui permet de légitimer les missions

¹⁸ JENSEN Michael .C & MECKLING William H.H, opcit, p 307.

¹⁹ WATTS & ZIMMERMANN, 1983, opcit.

²⁰ AKERLOF George A, opcit.

²¹ SPENCE Michael, market signaling, Cambridge, Mass, Harvard University Press, 1974a & SPENCE Michael, competitive and optimal responses to signals : an analysis of efficiency and distribution, Journal of Economics Theory, 7, 1974b, p 296-332, & SPENCE Michael, informational aspects of market structure: an introduction, Quarterly Journal of Economics, 90, 1976, p 591-597.

²² Ross Stephen, the determination of financial structure: the incentive: signaling approach, Bell Journal of Economics, volume 8, 1977, p 23-40.

²³ DE ANGELO L, auditor independence, low balling, and disclosure regulation, Journal of Accounting and Economics, n° 3, 1981a, p 113-127 & DE ANGELO L, auditor size and audit quality, Journal of Accountings and Economics, vol. 3, 1981b, p 183-199.

²⁴ Wallace Wanda A, are audit fees sufficiently risk adjusted? Advances in accounting (supplement 1), JAI Press, 1989, p 3-37.

²⁵ Bozec Richard et Zéghal Daniel, analyse de l'effet de la privatisation des entreprises étatiques sur la divulgation de l'information dans les rapports annuels, working paper, Université d'Ottawa, 2001.

²⁶ Depoers Florence, l'offre volontaire d'information des sociétés cotées : concept et mesure, Comptabilité-Contrôle-Audit, volume 6, n° 2, 2000, p 115-131.

²⁷ Ali Mezghani, Ahmed Ellouze et Eskander Mezghani, la divulgation d'informations sur l'immatériel : une étude empirique dans le contexte tunisien, Comptabilité et Environnement, may 2007, CD-Rom, France, p 3 et Ali Mezghani et Ahmed Ellouze, gouvernement de l'entreprise et qualité de l'information financière, Comptabilité et Environnement, may 2007, CD-Rom, France, p 7.

²⁸ Diamond D.W, optimal release of information by firms, Journal of Finance, n° 40 (4), 1985, p 1071-94.

des auditeurs externes au sein des entités. La relation d'agence définit la problématique de la divergence d'intérêts entre les parties prenantes de l'organisation.

En outre de la théorie de l'agence, la théorie des signaux* contribue également à justifier l'importance de la qualité de l'information financière divulguée pour les investisseurs. En effet, dans un contexte d'asymétrie informationnelle entre (les investisseurs externes créanciers) et dirigeant d'entreprise, ces derniers ont intérêt à se signaler, par le biais de la qualité de l'information divulguée au marché financier sur les perspectives de rentabilité de leur entreprise pour obtenir de bonnes conditions de financement.

Ross a affirmé qu'une relation d'agence se crée entre deux ou plusieurs parties, lorsqu'une de ces parties, désignée comme l'agent, agit comme représentant de l'autre désignée comme le principal, dans un domaine décisionnel particulier²⁹.

Adam Smith** dans son livre intitulé la richesse des nations de 1776 a été le premier à exprimer son scepticisme sur l'efficacité de cette relation : « les directeurs des compagnies étant les régisseurs de l'argent d'autrui plutôt que de leur propre argent, on ne peut guère s'attendre qu'ils y apportent cette vigilance exacte et soucieuse que les associés d'une société apportent souvent dans le maniement de leurs fonds ».

Berle et Means prolongeront la réflexion en montrant que la séparation entre la propriété et le contrôle au sens de management, conduit à une situation où la divergence des intérêts entre propriétaires et dirigeants est problématique³⁰.

Mais il fallut attendre deux siècles pour que deux auteurs, Jensen et Meckling donnent à la théorie de l'agence la définition reconnue à savoir : une relation d'agence est un contrat par lequel une ou plusieurs personnes (le principal) engagent une autre personne (l'agent) pour exécuter en son nom une tâche quelconque qui implique une délégation d'un certain pouvoir de décision à l'agent³¹».

De fait, la relation d'agence couvre non seulement les relations actionnaires-dirigeants mais aussi toutes celles où il existe une délégation (un mandat) et un contrat formel ou tacite et auquel l'auditeur externe et son client (les actionnaires de la société) constitue le cas.

4-3- L'audit externe et la théorie du signal

Le premier exemple sur la théorie des signaux a été présenté par Akerlof qui examine le marché des automobiles (Lemons market). Il considère qu'il existe deux catégories de voitures sur le marché d'occasion (les bonnes et les mauvaises). Le propriétaire,

* La théorie des signaux est basée sur le principe que l'information est différemment partagée ou asymétrique entre les dirigeants d'une organisation disposant notamment d'une information qui surpasse celle des investisseurs (actionnaires).

²⁹ ROSS Stephen A, the economic theory of agency : the principal's problem, The American Economic Review, vol. 63, n° 2, Papers and Proceedings of the Eighty-fifth Annual Meeting of the American Economic Association, mars, 1973, p 134.

** Adam Smith dans son livre intitulé la richesse des nations de 1776.

³⁰ Berle Adolf A and Means Gardiner C, the modern corporation and private property, MacMillan, New York, 1932 (édition 1982).

³¹ JENSEN Michael .C & MECKLING William H.H, opcit.

connaissant la bonne qualité de la voiture qu'il possède, devra communiquer cette information de façon crédible à l'acheteur sous la forme d'un signal³².

Spence présente un autre exemple pour illustrer la théorie des signaux en prenant en compte le niveau d'éducation dans le marché de travail comme signal crédible envoyé par les jeunes diplômés pour informer l'entreprise sur leur niveau de productivité avant le recrutement³³. Spence distingue entre deux types de signaux, d'une part, des signaux non coûteux qui consistent pour le vendeur à accorder une série d'options permettant à l'acheteur de connaître la qualité du produit offert et, éventuellement, contracter avec lui. D'autre part, des signaux coûteux pour le vendeur d'un produit de qualité surtout dans la mesure où les réactions des acheteurs potentiels sont imprévisibles.

La théorie de signal a été modélisée par Stephen Ross³⁴ qui à travers ses travaux, a développé cette théorie pour combler les insuffisances relatives à la théorie des marchés. Sa théorie est basée le fait que l'information existante n'est pas partagée dans son intégralité au même moment entre les différentes parties prenantes qui sont concernées. C'est cette asymétrie d'information, qui caractérise la théorie du signal.

Cet état de fait peut avoir des conséquences néfastes sur la politique d'investissement qui ne mettra pas en évidence la rentabilité réelle de la société au profit des investisseurs, ou encore une valorisation trop forte ou trop basse des actions. À cet effet, le degré de diversification du portefeuille du dirigeant est considéré comme étant un signal sur la qualité des investissements. Ainsi, le manager, mieux informé que quiconque, consacrerait un montant élevé de son argent pour l'achat des actions de l'entreprise au détriment d'autres placements.

Sur ce point, Leland and Pyle stipulent que l'entreprise peut, à travers la composition du portefeuille de son actionnaire-dirigeant, envoyer un signal au marché quant à la qualité de son investissement³⁵.

L'entreprise peut utiliser aussi le dividende comme outil pour communiquer un signal au marché. Une littérature abondante a traité le rôle ainsi que le contenu informationnel des dividendes. Battacharya³⁶ mais aussi Miller et Rock présentent des modèles dans lesquels ils concluent que chaque variation dans la politique de dividendes d'une entreprise est un signal envoyé de la part de dirigeants au marché pour lui informer des revenus présents et futurs. Et selon ces auteurs, la hausse de dividendes est toujours signe d'une hausse de revenu et inversement³⁷. Cette annonce s'accompagne aussi par une augmentation du cours de l'action si

³² Akerlof George.A, the market for lemons: qualitative uncertainty and the market mechanism, Quarterly Journal Of Economics, volume 84, n° 3, august, 1970, p 488-500.

³³ Spence Michael, job market signaling, Quarterly Journal Of Economics», Volume 87, issue 3, august 1973, p 355-374.

³⁴ Stephen Ross, opcit, p 134.

³⁵ LELAND Hayne.E & PYLE David.H, informational asymmetries, financial structure, and financial intermediation, Journal of Finance, vol 32, may 1977, p 371-387.

³⁶ Bhattacharya Sudipto, imperfect information, dividend policy and the bird in the hand fallacy, Bell Journal of Economics, 10, n° 1, spring 1979, p 259-270.

³⁷ Miller Merton.H & Rock Kevin, dividend policy under asymmetric information, Journal of Finance, vol 40, n° 4, sep 1985, p 1031-1051.

cela n'a pas été déjà anticipé par le marché. Par contre, le cours du titre a tendance à baisser à la suite d'une baisse dans la distribution des dividendes. Il est retenu également qu'en cas ou l'entreprise ne parvient pas à réunir le montant pour distribuer les dividendes qu'elle avait déjà promis aux actionnaires, elle se trouve dans l'obligation de faire un emprunt dont elle subira le coût.

Les imperfections et l'asymétrie de l'information au profil de l'entreprise rendent conflictuels les rapports entre les dirigeants et les investisseurs sur le marché financier. L'asymétrie d'information n'est pas simplement le fait de ne pas partager l'information, elle peut être partagée mais ne pas être perçue ou comprise de la même manière. En général, elle existe entre les dirigeants de la société qui disposent de données qui n'ont pas les investisseurs. En conséquence, cette situation peut être dommageable, pour la pérennité de l'entreprise.

La mission de l'audit légal est là pour en partie pallier à ce type d'insuffisance. Le rapport qui sera rendu à la fin des travaux de l'audit serait disponible pour les personnes ou organismes qui sont tenus par la gestion ou qui ont un intérêt à tirer de la rentabilité de l'entreprise. On peut voir par là une solution à cette asymétrie, le rapport et les recommandations de l'audit vont renvoyer un signal aux investisseurs, aux salariés et à l'État sur la situation de l'entreprise.

5- La qualité de l'information financière

Selon une acception internationalement reconnue, la norme ISO 9000* définit la qualité comme l'aptitude d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques à satisfaire des exigences. Selon le contexte, ces besoins peuvent être spécifiés par des réglementations sous la forme de critères explicites telles que : la performance, la fiabilité, la sécurité, etc...), ou au contraire, ces besoins d'ordre implicites sont de nature à satisfaire les utilisateurs et peuvent nécessiter leur identification³⁸.

L'adoption des normes comptables internationales par un pays contribuera à réduire l'asymétrie d'informations diffusées, à augmenter la qualité d'informations financières. La normalisation comptable au niveau international permet d'avoir des informations fiables et comparables pour tous les utilisateurs et dans tous les marchés.

En ce qui concerne la qualité de l'information associée aux états financiers, le cadre conceptuel élaboré entre 1978 et 1985 par le Financial Accounting Standards Board (FASB) a été à l'origine comme le souligne Colasse³⁹ et, à apporter des réponses aux questions suivantes : quels doivent être les objectifs de la comptabilité ? Quelles doivent être les caractéristiques qualitatives de l'information comptable ? À cette fin, le Statement of Financial Accounting Concepts (SFAC) n° 2 (FASB, 1980) a défini un ensemble cohérent de caractéristiques qualitatives requises sur l'information comptable, structurées autour de l'utilité pour la prise de décision, comme la pertinence, la fiabilité et la comparabilité. Cependant, selon, «en désignant les investisseurs comme destinataires privilégiés de l'information comptable, le FASB vise à faire de celle-ci un instrument de l'efficacité des marchés financiers. ... le FASB en

* ISO 9000 désigne un ensemble de normes relatives au management de la qualité publiées par l'organisation internationale de normalisation (ISO).

³⁸ Jean-François Casta et Hervé Stolowy, de la qualité comptable : mesure et enjeux, in Comptabilité, Société, Politique, Mélanges en l'honneur du Professeur Bernard Colasse, M. Niki, 2012, p 1.

³⁹ Colasse Bernard, cadres comptables conceptuels, in Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit, Ed Colasse B, Economica, 2009, p 103-114.

conclut (SFAC n° 2) que l'information comptable doit être la fois pertinente (relevant) et fiable (reliable)⁴⁰».

Se situant dans la lignée du rapport Trueblood⁴¹, de Cramer et de Sorter⁴², le FASB a focalisé l'identification des besoins des utilisateurs sur l'orientation «marché».

Ce choix n'est pas sans effet sur la définition sous-jacente du concept de qualité comptable. Dès lors, lorsqu'on s'interroge sur le contenu du concept «qu'est-ce qu'une information comptable de qualité : une "bonne information"⁴³? ». La réponse ne peut être que contingente. Comme le note Lev, cette orientation a structuré l'effort de recherche : «l'évaluation de l'utilité des résultats pour les investisseurs a constitué une motivation majeure pour l'effort concerté le plus important dans la recherche comptable : la tradition des études rendements/résultats⁴⁴». La notion de la qualité est un thème de recherche récurrent en comptabilité financière, qui a suscité une littérature abondante⁴⁵. Dans ce sillage, Dechow et les autres⁴⁶ ont ainsi étudié plus de 300 articles⁴⁷.

Cependant, la terminologie relative à ces études demeure hétérogène, certains auteurs prennent en considération la qualité des résultats (earnings quality)⁴⁸, pour d'autres la qualité comptable (accounting quality)⁴⁹, ou tout simplement la qualité de l'information comptable (quality of accounting information)⁵⁰ ou la qualité de l'information financière (financial reporting quality)⁵¹. Paradoxalement, le concept de qualité n'est pas précisément défini dans tous les travaux dont il est l'objet. Par

⁴⁰ Colasse Bernard, cadres comptables conceptuels, In Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit, Ed Colasse B, Economica, 2009, p 106.

⁴¹ Trueblood Robert M, objectives of financial statements, report of the study group on the objectives of financial statements, AICPA, 1973.

⁴² Cramer J.J & Sorter G.H, objectives of financial statements, report of the study group on the objectives of financial statements, AICPA, 1974.

⁴³ Casta, 1997, opcit, p 526.

⁴⁴ Lev Baruch, on the usefulness of earnings and earnings research: lessons and directions from two decades of empirical research, Journal of Accounting Research, n° 27 (supplement), 1989, p 153.

⁴⁵ Schipper K, commentary on earnings management, Accounting Horizons, n° 3(4), 1989. Healy P.M. & Wahlen J.M, a review of the earnings management literature and its implications for standard setting, accounting Horizons, n° 13 (4), 1999. McNichols M.F, research design issues in earnings management studies, Journal of Accounting and Public Policy, n° 19, 2000, p 313-345. Beneish M.D, earnings management: a perspective, Managerial Finance, n° 27 (12), 2001, p 3 – 17. Fields T.D, Lys T.Z & Vincent L, empirical research on accounting choice, Journal of Accounting and Economics, n° 31 (1-3), 2001, p 255-307. Jeanjean T, incitations et contraintes à la gestion du résultat, Comptabilité-Contrôle-Audit, n° 7 (1), 2001, p 61-76. Stolowy H et Breton G, la gestion des données comptables : une revue de la littérature, Comptabilité-Contrôle -Audit, n° 9 (1), 2003, p 125-151. Ronen J and Yaari V, earnings management - emerging insights in theory, practice, and research, Springer, 2008.

⁴⁶ Dechow Patricia, Ge Weili & Schrand Catherine, understanding earnings quality: a review of the proxies, their determinants and their consequences, Journal of Accounting and Economics, volume 50, issue 2-3, 2010, p 344-401.

⁴⁷ Jean-François Casta & Hervé Stolowy, opcit, p 2.

⁴⁸ Dechow et al, opcit, 2010 and DeFond M.L, earnings quality research: advances, challenges and future research, Journal of Accounting and Economics, n° 50 (2-3), 2010, p 402-409. Givoly D & Hayn, C.K & Katz S.P, does public ownership of equity improve earnings quality?, The Accounting Review, n° 85 (1), 2010, p 195-225.

⁴⁹ Barth M.E, Landsman W.R & Lang M.H, international accounting standards and accounting quality, Journal of Accounting Research, volume n° 46, issue 3, 2008, p 467-498.

⁵⁰ Thomas Boulton J, Scott Smart B & Chad Zutter J, earnings quality and international IPO underpricing, the Accounting Review, volume 86, n° 2, march 2011, p 483-505.

⁵¹ A. Rahman, J. Yammeesri & H. Perera, financial reporting quality in international settings: a comparative study of the USA, Japan, Thailand, France and Germany, The International Journal of Accounting, vol 45, 2010, p 1-34.

exemple, de façon emblématique⁵², dans un article intitulé international accounting standards and accounting quality, précisent qu'ils «considèrent que des résultats qui traduisent moins de gestion de résultats sont de meilleure qualité», avant de se focaliser sur les modalités de mesure de la «gestion des résultats». Il apparaît ainsi que la définition du concept de qualité comptable est comme souvent en comptabilité financière assimilée à sa mesure⁵³.

La définition de la qualité de l'information comptable proposée dans le cadre conceptuel du FASB (SFAC n° 2) présente un ensemble de caractéristiques, hiérarchisées entre elles, pour aider l'investisseur à prendre une décision d'investissement de ressources dans une entreprise⁵⁴. Quatre caractéristiques sont exigées pour que l'information soit de qualité, à savoir :

- La pertinence qui représente la capacité d'une information à influencer la prise de décision des utilisateurs en leur permettant soit d'évaluer les événements passés, présents et futurs soit de confirmer ou de corriger leurs évaluations antérieures ;
- La fiabilité qui repose sur l'absence de biais ou d'erreur notable dans l'information communiquée et sur la représentation de la réalité. Cette réalité porte sur la recherche de la substance des faits, la vérifiabilité, l'objectivité, la prudence et l'exhaustivité ;
- L'intelligibilité qui signifie la compréhensibilité de l'information pour les utilisateurs qui sont censés posséder une connaissance raisonnable de l'activité économique et de la comptabilité et avoir la volonté d'étudier l'information avec la diligence appropriée ;
- La comparabilité de l'information et au quelle s'apprécie à la fois dans le temps et dans l'espace. Dans le temps, la comparabilité de l'information permet d'identifier les tendances de la position et des performances financières de l'entreprise. Et dans l'espace, la comparabilité des états financiers de différentes entreprises permet d'évaluer les rentabilités, les rendements financiers et leur évolution ainsi que les performances.

Ces quatre critères de qualité sont cependant difficiles à établir harmonieusement. Il est avant tout nécessaire de déterminer l'importance relative de l'information, le seuil de qualité indispensable et enfin les arbitrages à effectuer pour parvenir à un niveau global acceptable de qualité. En outre, ces quatre critères de qualité ne sont effectifs qu'en fonction du délai de production de l'information et du coût engendré par la diffusion qui peut être financier, compétitif, politique), comparé aux bénéfices retirés. Enfin ces caractéristiques peuvent être hiérarchisées l'une par rapport à l'autre⁵⁵.

L'objectif du normalisateur, dans la définition de la qualité de l'information comptable, est de fixer des critères pour l'élaboration des documents comptables externes. Ces critères représentent les caractéristiques qualitatives que doit posséder l'information diffusée et qui garantissent la valeur de la représentation de la réalité économique de l'entreprise communiquée à ses multiples partenaires.

⁵² Barth & al., 2008, opcit, p 469.

⁵³ Jean-François Casta & Hervé Stolowy, opcit, p 2.

⁵⁴ Céline Michalesco, qualité de l'information comptable, Encyclopédie de Comptabilité, Contrôle de gestion et Audit, Economica, p 1025, 2009.

⁵⁵ Céline Michalesco, opcit, p 1027.

Toutefois, nous relevons la différence dans la comptabilité des différentes nations à travers la constatation de GRAY⁵⁶ et au quelle, il relève que le cadre comptable d'Europe latine et germanique se caractérise par une uniformité sur le plan de contrôle, par contre, le cadre comptable anglo-saxon, se caractérise par autorégulation. Les investisseurs sont pénalisés lorsqu'ils doivent pour comparer les informations des entreprises de nationalités différentes.

La convergence informationnelle implique l'utilisation du concept de juste valeur ou « fair value ». L'utilisation de la « fair value » nécessite l'utilisation de la valeur du marché tant pour les actifs que pour les passifs. Cette manière de comptabiliser le patrimoine permet de livrer des informations comptables proches de la valeur marchée. Toutefois, cette méthode de la « fair value » requiert en premier lieu, l'existence d'un marché pour les actifs ainsi que pour les passifs et nécessite que chaque marché soit à la fois liquide et efficient. En second lieu, la prise en considération des risques induits de la détention de titres financiers (éclatement d'une bulle spéculative ou crise financière).

6- La notion de la qualité de l'audit

La qualité de l'audit est a priori difficile à apprécier par un observateur externe à une société en raison de la confidentialité et du secret professionnel inhérent à ce type de travaux.

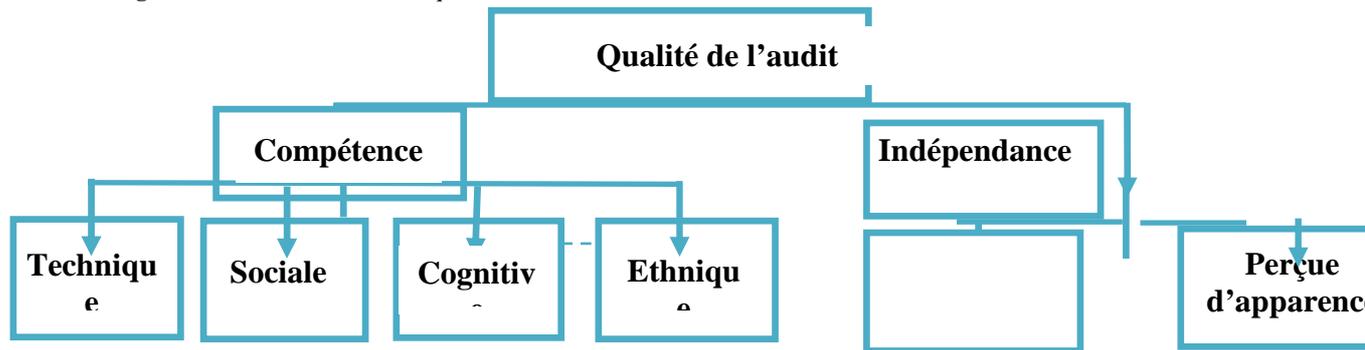
L'article pionnier de DeAngelo décrit la qualité d'audit comme l'appréciation par le marché de la probabilité qu'un auditeur va conjointement détecter une anomalie ou irrégularité significative dans les comptes de l'entité auditée et de la mentionner et l'éditer dans son rapport⁵⁷. Cette définition renvoie simultanément au critère de la compétence devant permettre de détecter une anomalie par l'auditeur et celle de son indépendance lui en conférant la révélation.

Selon l'IFAC, l'audit financier a pour objectif de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion selon laquelle les états financiers ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à un référentiel comptable défini. Cette définition met en évidence le caractère tributaire de la qualité du degré de conformité aux normes de référence. Le code déontologique de la profession de commissaires aux comptes dans son ensemble adopte les principes primordiaux relatifs au comportement de l'auditeur : l'intégrité, l'indépendance, l'impartialité, le conflit d'intérêt, la confraternité, la compétence et la discrétion. La majorité des travaux de recherche en adopte les deux fameuses dimensions, c'est-à-dire compétence et indépendance.

⁵⁶ Gray Sidney John, towards a theory of cultural influence on the development of accounting systems internationally, ABACUS, volume 24, issue 1, 1988, p 1-15.

⁵⁷ DeAngelo L. E, auditor independence " low balling" and disclosure regulation, Journal of Accounting and Economics, 1981, p 113-127.

Figure 2 : Les dimensions de la qualité de l'audit



Source : Inès GADDOUR, contribution à l'étude de la qualité de l'audit : une approche fondée sur le management des équipes et le comportement des auditeurs, thèse de doctorat en sciences de gestion, École Doctorale de Dauphine, Université de Paris, sciences et lettres, France, 2016, p 46.

6-1- La compétence de l'auditeur

D'après Flint, les auditeurs doivent posséder des connaissances, de niveau de formation, de l'expérience et des qualifications suffisantes afin de mener à bien leur mission. Ces éléments contribuent conjointement à détecter les irrégularités⁵⁸.

Selon Herrbach qui appréhende la compétence à travers la notion de rôle, celle-ci n'est pas uniquement de nature technique mais également sociale⁵⁹. Concernant le volet technique, il constitue l'élément initial du rôle de l'auditeur qui se manifeste dans la réalisation du travail d'audit et de contrôle des comptes. Quant au volet social, il recouvre à la fois le maintien de l'apparence du professionnalisme et la responsabilité de gestion de terrain.

D'autres études ont souligné l'importance des qualités relationnelles de l'auditeur⁶⁰ et aussi sa sensibilité sur le plan de l'éthique⁶¹. Bien que la compétence éthique soit

⁵⁸ Flint D, philosophy and principles of auditing, Macmillan Education, London, 1988, 191 p.

⁵⁹ Olivier Herrbach, opcit, p 44.

⁶⁰ Richard C et Reix R, contribution à l'analyse de la qualité du processus d'audit : le rôle de la relation entre le directeur financier et le commissaire aux comptes, Comptabilité, Contrôle, Audit, tome 8, volume 1, mai 2002, p 151-174 & Richard C, l'indépendance de l'auditeur : pairs et manques, Revue Française de Gestion, 147(6), 2003, p 119-131.

⁶¹ Christian Prat dit Hauret, éthique et décision d'audit, Comptabilité Contrôle Audit, 6 (13), 2007, p 69-85 & Christian Prat dit Hauret, l'indépendance du commissaire aux comptes : une analyse empirique fondée sur trois composantes psychologiques du comportement, Comptabilité Contrôle Audit, 6 (2), 2003a, p 31-58 & Christian Prat dit Hauret, audit et développement moral cognitive, Finance Contrôle Stratégie, 6 (3), 2003b, p 117-136. Noel Lemaitre et C Krohmer C, l'éthique est-elle vraiment une compétence clef des

difficilement mesurable, les principaux outils de mesure élaborés appréhendent le raisonnement éthique des acteurs, tel que stipulé par Rest⁶², à partir d'une approche purement cognitive. Ces outils de mesures reposent sur la théorie du développement moral cognitif⁶³.

La dimension cognitive se réfère aux aptitudes intellectuelles de l'auditeur indispensables à son travail d'analyse et à l'émission d'une opinion objective tout en se conformant aux normes déontologiques de la profession. Cette approche a suscité des réactions par de nombreux chercheurs. Baril et les autres ont souligné la complexité de certains comportements et aptitudes des auditeurs nécessaires à l'analyse critique⁶⁴ que Kurfiss l'a définie par comme une investigation dont l'objectif est d'explorer une situation, un phénomène, une question ou un problème afin d'aboutir à une hypothèse ou conclusion intégrant toute l'information disponible et peut donc être justifiée de manière convaincante⁶⁵. Selon Huffman et les autres qui établissent une taxonomie des aptitudes indispensables à la pensée critique, à la dimension cognitive qui correspond au savoir-faire (définition des problèmes, analyse du contenu et de la fiabilité des données, utilisation de divers processus à la résolution de problèmes et utilisation de la métacognition, communication efficace avec les professionnels apparentés au même secteur ou de secteurs d'activité différents... et à l'acquisition des apprentissages (savoir apprendre)⁶⁶.

6-2- L'indépendance de l'auditeur

Plusieurs définitions ont été données à la notion d'indépendance des travaux de commissariat des comptes en leur qualité de garant de l'information comptable et financière. L'indépendance est définie par le dictionnaire Larousse comme : « l'état de quelqu'un qui n'est tributaire de personne sur le plan matériel, moral et intellectuel. C'est la situation de quelqu'un capable de formuler un jugement sans se laisser influencer par des pressions extérieures ou par ses intérêts propres. L'indépendance existe lorsque la volonté se détermine sans être contrainte ou influencée par des contraintes extérieures. Une personne indépendante est une personne libre, qui ne dépend pas d'une autre personne ou d'une chose ».

Et pour Sharaf et Mautz (1961), l'indépendance est tellement importante pour tout type d'audit qu'elle est même indissociable du terme audit lui-même⁶⁷. Le niveau d'indépendance serait la probabilité conditionnelle qu'une erreur ayant été découverte dans les comptes soit révélée par l'auditeur. Dans ce sens, Prat dit Hauret définit l'indépendance comme la capacité de l'auditeur à

auditeurs légaux ? Finance Contrôle Stratégie, 13 (4), 2010, p 75-100. Sweeney B & Pierce B, audit team defense mechanisms: auditee influence, Accounting and Business Research, 41(4), 2011, p 333 – 356.

⁶² Rest J.R, development in Judging Mora, Issues, Minneapolis: University of Minnesota Press, 1979.

⁶³ Kohlberg L, stage and sequence: the cognitive developmental approach to socialization, in D.AGoslin Ed, Handbook of Socialization Theory and Research, Chicago: Rand McNally, 1969.

⁶⁴ Baril C.P, Cunningham B.M, Fordham D.R, Gardner R.L and Wolcott S.K, critical thinking in the public, 1998.

⁶⁵ Kurfiss J.G, critical thinking: theory, Research, Practice and Possibilities, Washington, D.C, Association for the Study of Higher Education, 1988.

⁶⁶ Huffman K, Vernoy M, Williams B & Vernoy J, Psychology in Action , New York Wiley, 1991.

⁶⁷ Mautz R.K & Sharaf H.A, the philosophy of auditing, American Accounting Association, 1961.

résister aux pressions extérieures de toute nature pour assurer aux tiers le respect de la loi et les règles comptables⁶⁸.

À partir d'un constat selon lequel la Fédération des Experts comptables Européens (FEE), définit l'indépendance étant le moyen principal dont dispose le contrôleur légal des comptes pour démontrer qu'il est en mesure d'effectuer sa mission de manière objective.

La littérature ainsi que la réglementation distingue deux types d'indépendance, l'indépendance réelle ou de fait et l'indépendance perçue ou d'apparence. L'indépendance réelle est définie par Prat Dit Hauret comme la capacité de l'auditeur à révéler les anomalies et à exprimer son opinion en toute âme et conscience⁶⁹.

Mautz et Sharaf définissent l'indépendance de fait comme une caractéristique humaine, selon laquelle « l'auditeur, en tant que praticien professionnel, approche une situation d'audit et dont il analyse, de manière non biaisée les différentes preuves d'audit ». Ils y ajoutent également la notion d'état d'esprit, qui montre dès lors le caractère intangible et subjectif du concept d'indépendance⁷⁰. Lee ajoute sur ce point qu'il devient difficile de donner un sens opérationnel à ce concept basé sur l'état d'esprit de l'auditeur, et plus particulièrement puisque ce dernier n'a pas de contact avec les bénéficiaires de son indépendance, à savoir les utilisateurs de l'information financière⁷¹. L'indépendance perçue porte sur le niveau d'indépendance tel qu'il apparaît aux différents utilisateurs de l'information comptable. Elle est définie par Richard⁷² comme la perception de cette notion par les utilisateurs, c'est-à-dire, les actionnaires, les investisseurs et mieux encore le marché financier⁷³.

L'indépendance d'apparence vise, comme l'indique Prat dit Hauret à renforcer cette indépendance de fait en impactant la perception des parties prenantes, l'objectif étant donc de rendre apparente l'indépendance de fait ou du moins d'en donner l'image⁷⁴. Et Richard en déduit que le rapport d'audit est tributaire de cette indépendance d'apparence puisqu'elle est l'un des éléments qui démontre aux bénéficiaires dudit rapport, que l'auditeur agit dans l'intérêt public, et, il finit par créer un climat de confiance dans l'opinion émise sur les états financiers⁷⁵. C'est donc cette indépendance d'apparence qui apporte la plus-value de l'audit, c'est pourquoi les cabinets et les ordres professionnels se doivent de l'entretenir et de la conserver. Le principal problème qui demeure en matière d'indépendance c'est que l'auditeur peut être susceptible aux pressions subites émanant des dirigeants et des actionnaires, du fait qu'il est, par défaut, considéré au même titre que tout autre agent économique comme un agent opportuniste et intéressé, donc défaillant. L'analyse de Lee sur cette situation

⁶⁸ Christian Prat dit Hauret, Christian Prat dit Hauret, l'indépendance du commissaire aux comptes : cadre conceptuel et analyse empirique, thèse de doctorat ès Sciences de Gestion, Université de Montesquieu-Bordeaux IV, France, 2000.

⁶⁹ Christian Prat dit Hauret, l'indépendance du commissaire aux comptes : une analyse empirique fondée sur trois composantes psychologiques du comportement, *Comptabilité Contrôle Audit*, 6 (2), 2003a, p 31-58.

⁷⁰ Mautz & Sharaf, *opcit.*

⁷¹ Lee T & Stone M, competence and independence: the congenial twins of auditing», *Journal of Business Finance and accounting*, december, 1995, p 1169-1177.

⁷² Richard C, *opcit.*, p 121.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ Prat dit Hauret, *opcit.*, 2003.

⁷⁵ Richard C, *opcit.*

démontre ainsi que les organismes de régulation et les professionnels adoptent des mesures pour bâtir cette indépendance d'apparence malgré les défaillances potentielles⁷⁶.

De son côté Prat Dit Hauret souligne que l'indépendance d'apparence consiste à éviter des situations ou des circonstances d'une telle importance qu'un tiers qui en aurait connaissance puisse remettre en cause l'objectivité du contrôleur légal. Prat Dit Hauret affirme également que l'indépendance de l'auditeur peut s'analyser en étudiant les facteurs explicatifs tels perçus par les utilisateurs de l'information comptable et financière⁷⁷.

Heider fondateur de la théorie de l'attribution selon laquelle, les individus interprètent les comportements en leur attribuant des causes et, il distingue dans son analyse entre une situation concernée par l'identification des facteurs dispositionnels (causes internes) et l'autre concernée par les facteurs situationnels (causes externes). Les facteurs dispositionnels dépendent de l'acteur, alors que, les facteurs situationnels dépendent des influences externes. En développant cette théorie, Kelley affirme que l'observateur cherche dans les informations dont il dispose, les facteurs ou l'ensemble des facteurs qui influencent l'évènement ou l'action⁷⁸. Cette théorie a permis d'expliquer la perception du comportement de l'auditeur par des observateurs⁷⁹.

À côté de la compétence et de l'indépendance, il serait judicieux de prendre en réflexion l'élément qui peut influencer considérablement la qualité de l'audit et qui concerne l'opportunisme de l'auditeur. En effet, il a été établi selon la théorie de l'agence et la théorie des jeux que l'auditeur est un agent économique qui, au même titre que les dirigeants, il peut adopter un comportement opportuniste⁸⁰. Pour Fellingham et les autres, l'auditeur ne choisira en aucun cas une stratégie qui implique un effort d'audit maximal d'une manière spontanée. Le comportement de l'auditeur sera régi en fonction de la stratégie de l'autre partie au jeu en l'occurrence le dirigeant. <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S002205318590095X> - !

Conclusion

Les travaux académiques menés sur la mesure de la qualité de l'audit et ces attribues basées sur la compétence et l'indépendance de l'auditeur prennent en considération deux postulats et qui sont ni mesurable ni observable et ils restent difficilement appréciable et de moins en moins convaincante.

⁷⁶ Lee T & Stone M, opcit.

⁷⁷ Prat Dit Hauret, opcit, 2003.

⁷⁸ Kelley H.H, attribution theory in social psychology, Nebraska Symposium on Motivation, n° 15: p 192-238, 1967.

⁷⁹ Arrington C.E, Bailey C.D & Hopwood W.S, an attribution analysis of responsibility assessment for audit performance, Journal of Accounting Research, volume n° 23, issue 1, p 1-20, 1985. Anderson B, Maletta M & Wright A, perceptions of auditor responsibility: views of the judiciary and the profession, International Journal of Auditing 2 (3), 1998, p 215-232.

⁸⁰ Fellingham John.C, Newman Paul.D & Yoon Suh.S, contracts without memory in multiperiod agency models, Journal of Economic Theory, volume 37, issue 2, 1985, p 340-355 & Fellingham John.C, Newman Paul.D & Patterson Evelyn, sampling information in strategic audit settings, Auditing: a Journal of Practice and Theory, spring, 1989, p 1-21.

Le fait que la profession est soumise à l'obligation de moyens et non aux résultats accentue la différence entre les attentes du public et les assurances apportées par l'auditeur lors de la certification annuelle des comptes (l'expectation gap).

Le public ne peut ni percevoir ni comprendre ou admettre comment qu'un auditeur ne peut être comptable de la non découverte d'une manipulation ou d'une fraude dans des états financiers audités par ces soins du moment qu'il a mis les moyens et la diligence nécessaires.

Seules les vertus dont doit disposer l'auditeur, dont on cite entre autres : bienveillance, altruisme, honnêteté, intégrité, impartialité, ouverture d'esprit, fiabilité, loyauté, sérieux sont en mesure d'être un refuge pour l'auditeur et lui permet de résister aux diverses pressions qu'il subit et à rassurer les parties prenantes afin de bâtir une relation de confiance durable.

Néanmoins, le cadre législatif, réglementaire et les normes professionnelles, qui varient d'un pays à l'autre, ont un impact sur le volume des travaux que doit réaliser l'auditeur. Et par conséquent, le niveau d'efforts exigés sera prépondérant sur la qualité de l'audit. En effet, indépendamment de l'image recherchée ou abandonnée par l'auditeur, les organismes qui ont un pouvoir de contrôle et de surveillance sur la reddition des comptes et du respect des règles tels que le cas du Public Company Accounting Oversight Board aux États-Unis ou le Conseil Canadien du Canada, peuvent apporter un label à la qualité de l'audit, mais seulement si, ce pouvoir est accompagné par la capacité de sanctionner et d'appliquer ses sanctions. En plus, cet état de fait, élimine toute situation où l'auditeur et l'audité seront fortement impliqués dans une combine et constitue une garantie de respect des règles.

Bibliographies

- Adam Smith, recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, 1776.
- Anderson B, Maletta M & Wright A, perceptions of auditor responsibility: views of the judiciary and the profession, *International Journal of Auditing* 2 (3), 1998, p 215-232.
- A. Rahman, J. Yammeesri & H. Perera, financial reporting quality in international settings: a comparative study of the USA, Japan, Thailand, France and Germany, *The International Journal of Accounting*, vol 45, 2010, p 1-34.
- Akerlof George.A, the market for lemons: qualitative uncertainty and the market mechanism, *Quarterly Journal Of Economics*, volume 84, n° 3, august, 1970, p 488-500.
- ALCHIAN Armen.A & DEMSETZ Harold, production, information costs, and economic organization, *the American Economic Review*, volume 62, n° 5, december, 1972, p 777-795.
- Ali Mezghani, Ahmed Ellouze et Eskander Mezghani, la divulgation d'informations sur l'immatériel : une étude empirique dans le contexte tunisien, *Comptabilité et Environnement*, may 2007, CD-Rom, France.
- Ali Mezghani et Ahmed Ellouze, gouvernement de l'entreprise et qualité de l'information financière, *Comptabilité et Environnement*, may 2007, CD-Rom, France.
- Arrington C.E, Bailey C.D & Hopwood W.S, an attribution analysis of responsibility assessment for audit performance, *Journal of Accounting Research*, volume n° 23, issue 1, 1985, p 1-20.
- Baril C.P, Cunningham B.M, Fordham D.R, Gardner R.L & Wolcott S.K, critical thinking in the public, 1998.
- Barth M.E, Landsman W.R & Lang M.H, international accounting standards and accounting quality, *Journal of Accounting Research*, volume n° 46, issue 3, 2008, p 467-498.

- Bhattacharya Sudipto, imperfect information, dividend policy and the bird in the hand fallacy, *Bell Journal of Economics*, volume 10, n° 1, spring 1979, p 259-270.
- Berle Adolf A & Means Gardiner C, *the modern corporation and private property*, MacMillan, Ney York, 1932 (Edition 1982).
- Bozec R et Zéghal D, analyse de l'effet de la privatisation des entreprises étatiques sur la divulgation de l'information dans les rapports annuels, working paper, Université d'Ottawa, 2001.
- BROUSSEAU Eric, *l'économie des contrats, technologie de l'information et coordination interentreprises*, PUF : Économie en Liberté, France, 1993.
- Carpenter B.W & Dirsmith M.W, sampling and the abstraction of knowledge in the auditing profession: an extended institutional theory perspective, *Accounting, Organizations and Society*, volume 18, issue n° 1, 1993, p 41-63.
- Casta J.F et Mikol A, vingt ans d'audit : de la révision des comptes aux activités multiservices, *Comptabilité-Contrôle-Audit*, 1999, p 107-121.
- Céline Michalesco, qualité de l'information comptable, *Encyclopédie de Comptabilité, Contrôle de gestion et Audit*, Economica, 2009, p 1023 - 1033.
- Gérard Charreaux, *le gouvernement des entreprises : corporate governance, théories et faits*, Economica, 1997.
- Charreaux G, pour une gouvernance d'entreprise comportementale : une réflexion exploratoire, *Revue Française de Gestion*, volume 31, n° 157, juillet-août 2005, p 215-238.
- Charreaux Gérard, mode de contrôle des dirigeants et performance des firmes, *Revue d'Économie Industrielle*, hors-série, 1er trimestre, 1995, p 135-172.
- Christian Prat dit Hauret, *l'indépendance du commissaire aux comptes : cadre conceptuel et analyse empirique*, thèse de doctorat ès Sciences de Gestion, Université de Montesquieu-Bordeaux IV, France, 2000.
- Christian Prat dit Hauret, éthique et décision d'audit, *Comptabilité Contrôle Audit*, 6 (13), 2007, p 69-85.
- Christian Prat dit Hauret, l'indépendance du commissaire aux comptes : une analyse empirique fondée sur trois composantes psychologiques du comportement, *Comptabilité Contrôle Audit*, 6 (2), 2003a, p 31-58.
- Christian Prat dit Hauret, audit et développement moral cognitive, *Finance Contrôle Stratégie*, 6 (3), 2003b, p 117-136.
- Christian Prat dit Hauret, l'indépendance perçue de l'auditeur, *Revue Française de Gestion*, volume 6, n° 147, 2003c, p 105-117.
- Colasse Bernard et Lesage Cédric, introduction à la comptabilité, *Economica*, 2010. In Cramer J.J et Sorter G.H, objectives of financial statements, report of the study group on the objectives of financial statements, AICPA, 1974.
- Colasse Bernard, cadres comptables conceptuels, In *Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit*, Ed Colasse B, Economica, 2009, p 103-114.
- CORMIER D, l'évaluation du risque dans les missions d'audit externe : l'approche nord-américaine, *Revue Française de Comptabilité*, n° 221, mars, 1991, p 69-74.
- DEANGELO L, auditor independence, low balling, and disclosure regulation, *Journal of Accounting and Economics*, n° 3, 1981a, p 113-127.
- DE ANGELO L, auditor size and audit quality, *Journal of Accountings and Economics*, vol. 3, 1981b, p 183-199.
- Dechow Patricia, Ge Weili & Schrand Catherine, understanding earnings quality: a review of the proxies, their determinants and their consequences, *Journal of Accounting and Economics*, volume 50, issue 2-3, 2010, p 344-401.
- DEPOERS Florence, l'offre volontaire d'information des sociétés cotées : concept et mesure, *Comptabilité-Contrôle-Audit*, volume 6, n° 2, 2000, p 115-131.
- DIAMOND D.W, optimal release of information by firms, *Journal of Finance*, n° 40 (4), 1985, p 1071-94.

- EVANS J, optimal contracts with costly conditional auditing, Journal of Accounting Research, Supplement, 1980, p 108-128.
- FELLINGHAM John.C, Newman Paul.D & Yoon Suh.S, contracts without memory in multiperiod agency models, Journal of Economic Theory, volume 37, issue 2, 1985, p 340-355.
- FELLINGHAM John.C, Newman Paul.D & Patterson Evelyn, sampling Information in Strategic Audit Settings, Auditing: a Journal of Practice and Theory, spring, 1989, p 1-21.
- FLINT D, philosophy and principles of auditing, Hampshire: Macmillan Education Ltd, 1988.
- GABRIE Hubert et JACQUIER Jean-Paul, la théorie moderne de l'entreprise: l'approche institutionnelle, Economica, France, 1994.
- GADDOUR Inès, contribution à l'étude de la qualité de l'audit : une approche fondée sur le management des équipes et le comportement des auditeurs, thèse de doctorat en sciences de gestion, École Doctorale de Dauphine, Université de Paris, sciences et lettres, France, 2016.
- GRAY Sidney John, towards a theory of cultural influence on the development of accounting systems internationally, ABACUS, volume 24, issue 1, 1988, p 1-15.
- Herrbach O, audit quality, auditor behavior and the psychological contract, European Accounting Review, 10 (4), 2001, p 787-802.
- Huffman K, Vernoy M, Williams B & Vernoy J, psychology in action , New York Wiley, 1991.
- IASB "International accounting standard (IAS)", n° 8: accounting policies, changes in accounting estimates and errors, London: International Accounting Standards Board, 2003.
- Jean-François Casta et Hervé Stolowy, de la qualité comptable : mesure et enjeux, in Comptabilité, Société, Politique, Mélanges en l'honneur du Professeur Bernard Colasse, M. Niki, 2012.
- Jean T, incitations et contraintes à la gestion du résultat, Comptabilité – Contrôle – Audit, 2001.
- Jensen Michael.C & Meckling William.H, theory of the firm: managerial behavior, agency Costs and ownership structure, Journal of Financial Economics, october, vol 3, n° 4, 1976, p 305-360.
- Kelley H.H, attribution theory in social psychology, Nebraska Symposium on Motivation, n° 15, 1967, p 192-238.
- Kurfiss J.G, critical thinking: theory, Research, Practice and Possibilities, Washington, D.C, Association for the Study of Higher Education, 1988.
- LELAND Hayne.E & PYLE David.H, informational asymmetries, financial structure, and financial intermediation, Journal of Finance, vol 32, may 1977, p 371-387.
- LEV Baruch, on the usefulness of earnings and earnings research: lessons and directions from two decades of empirical research, Journal of Accounting Research, n° 27 (supplement), 1989, p 153-201.
- Mautz R.K and Sharaf H.A, the philosophy of auditing, American Accounting Association, 1961.
- Mikol Alain, les audits financiers, Paris : Éditions d'Organisation, 1999.
- Miller Merton.H & Rock Kevin, dividend policy under asymmetric information, Journal of Finance, vol 40, n° 4, sep 1985, p 1031-1051.
- Noel Lemaitre et C Krohmer C, l'éthique est-elle vraiment une compétence clef des auditeurs légaux ? Finance Contrôle Stratégie, 2010, 13 (4), p 75-100.
- Raffegaue J, Dufils P et de Ménonville D, l'audit financier, PUF, France, 1994.
- Rest J.R, development in Judging Mora/ Issues, Minneapolis: University of Minnesota Press, 1979, 305 p.
- Robert OBERT et Marie-Pierre MAIRESSE, comptabilité et audit : manuel et applications, 2^{ème} édition, D.S.C.G 4, Dunod, Paris, 2009.
- ROSS Stephen.A, the economic theory of agency : the principal's problem, The American Economic Review, vol. 63, n° 2, Papers and Proceedings of the Eighty-fifth Annual Meeting of the American Economic Association, mars, 1973, p 134-139.
- Ross Stephen, the determination of financial structure: the Incentive: signaling approach, Bell Journal of Economics, volume 8, 1977, p 23-40.
- Ross L.Watts & Jerold L.Zimmermann, agency problems, auditing and the theory of the firm: some evidence, Journal of Law and Economics, october, 1983, p 613-633.
- Ross L.WATTS & Jerold L.Zimmermann, positive accounting theory, Prentice Hall, contemporary Topics in accounting series: cta, Edition: 1, 1985.

- Richard C & Reix R, contribution à l'analyse de la qualité du processus d'audit : le rôle de la relation entre le directeur financier et le commissaire aux comptes, Comptabilité, Contrôle, Audit, tome 8, volume 1, mai 2002, p 151-174.
- Richard C, l'indépendance de l'auditeur : pairs et manques, Revue Française de Gestion, 147(6), p 119-131, 2003.
- Shapiro S, the social control of impersonal trust, American Journal of Sociology, vol 93, n° 3, 1987, p 623-658.
- SPENCE Michael, job market signaling, Quarterly Journal Of Economics», Volume 87, issue 3, august 1973, p 355-374.
- SPENCE Michael, market signaling, Cambridge, Mass, Harvard University Press, 1974a & SPENCE Michael, competitive and optimal responses to signals : an analysis of efficiency and distribution, Journal of Economics Theory, 7, 1974b, p 296-332. SPENCE Michael, informational aspects of market structure: an introduction, Quarterly Journal of Economics, 90, 1976, p 591-597.
- Stiglitz Joseph E, rethinking macroeconomics: what failed and how to repair it, Journal of the European Economic Association, august 2011, p 591-645.
- Stephen Ross A, the economic theory of agency: the principal's problem, The American Economic Review, volume 63, n° 2, may, 1973, p 134-139.
- Sweeney B and Pierce B, audit team defense mechanisms: auditee influence, Accounting and Business Research, 41(4), 2011, p 333 – 356.
- Thomas Boulton J, Scott Smart B & Chad Zutter J, earnings quality and international IPO underpricing, the Accounting Review, volume 86, n° 2, march 2011, p 483-505.
- Trueblood Robert M, objectives of financial statements, report of the study group on the objectives of financial statements, AICPA, 1973.
- Wallace Wanda A, are audit fees sufficiently risk adjusted? Advances in accounting (Supplement 1), JAI Press, 1989, p 3–37.